

DEPUIS 2017 !



ELÉMENTAIRE MARSAULT

LA LETTRE DE L'APELGC

Chers Parents,

L'entrée au CP, et donc à l'école élémentaire, constitue une étape importante dans le parcours scolaire de votre enfant. Vous allez recevoir de nombreuses informations, vous allez en chercher aussi par vous-mêmes...

Pour vous simplifier la tâche, nous avons décidé de rassembler sous forme de questions / réponses les éléments qui nous semblent importants, et de partager les éléments que nous aurions aimé savoir et que nous avons parfois appris « sur le tas » ! Bref, les parents parlent aux parents! (Informations communiquées à titre indicatif, susceptibles d'être modifiées).

QUELLES SONT LES FOURNITURES ?

Courant juin, vous recevrez un mail de la directrice de l'élémentaire. Vous pourrez ainsi obtenir la liste des fournitures que vos enfants devront avoir: crayons de couleur, crayons feutres, ciseaux, tubes de colle... des fournitures relativement courantes.

Toutes les fournitures doivent porter le nom de l'enfant (et oui, le nom sur chaque crayon !) Un petit point sur le cartable : il doit être assez grand pour y glisser un cahier 24x32, et de préférence, ne pas avoir de roulettes (très pratique sur le chemin domicile / école, mais trop compliqué pour monter les escaliers).



COMMENT SE PASSE LA RENTRÉE ?

Les enfants de CP ont une heure de rentrée qui leur est propre. Les enfants sont invités à aller se regrouper par classe sous le préau, devant l'affichette portant le nom de leur classe, avant de gagner leur classe avec leur enseignant.

QUELLE EST LA JOURNÉE TYPE ?

7h30: garderie (gratuite)

8h20: ouverture des portes de l'école

8h30: début de la classe

10h10-10h30: récréation

11h30-13h30: pause méridienne (retour des enfants qui déjeunent chez eux entre 13h20 et 13h30)

15h10-15h30: récréation

16h30: fin de la classe



OÙ SE FONT L'ENTRÉE ET LA SORTIE DES ENFANTS ?

En élémentaire, seuls les enfants entrent dans l'école. Eu égard au contexte sanitaire, il a été mis en place 2 accès selon les classes : l'entrée principale (accolée à la maternelle), et l'entrée dite de la salle polyvalente.

Attention à ne pas nous approcher trop près des portes, sinon tout le monde s'agglutine, et les enfants ne peuvent plus voir si la personne qui vient les chercher est là.

COMMENT RÉSERVER ?

Il faut obligatoirement préinscrire vos enfants aux prestations municipales. Pour cela, il faut accéder au site de la mairie de La Garenne-Colombes, puis au guichet numérique, qui vous permettra de préinscrire vos enfants à la cantine ou au centre de loisirs par exemple.

QU'EST-CE QUE L'ÉTUDE ?

Du CP au CM2, vos enfants peuvent aller à l'étude « encadrée ». L'inscription se fait via le guichet numérique de la mairie.

Par groupe de 15 à 20, les enfants peuvent ainsi faire leurs devoirs avec un enseignant, entre 17h et 18h.

L'étude n'est pas une aide personnelle, et elle rassemble des enfants de différents niveaux de classe. La priorité des enseignants est de faire lire chaque élève de CP et d'aider les élèves qui en ont le plus besoin.

À noter : pas d'étude le mercredi (centre de loisirs) ni le vendredi (activités bien-être).



DOIS-JE FAIRE UNE AUTORISATION DE SORTIE ?

À l'élémentaire, les enfants peuvent sortir seuls, et aucune autorisation n'est demandée par les enseignants.

En revanche, sur le temps périscolaire, les animateurs ont besoin d'une autorisation pour laisser sortir les enfants. Ces formulaires sont distribués en début d'année scolaire.

COMMENT COMMUNIQUER AVEC L'ENSEIGNANT DE MON ENFANT ?

Une réunion est généralement organisée dans chaque classe dans les jours qui suivent la rentrée. Pour un rendez-vous, vous pouvez bien entendu solliciter l'enseignant de votre enfant via le cahier de liaison.

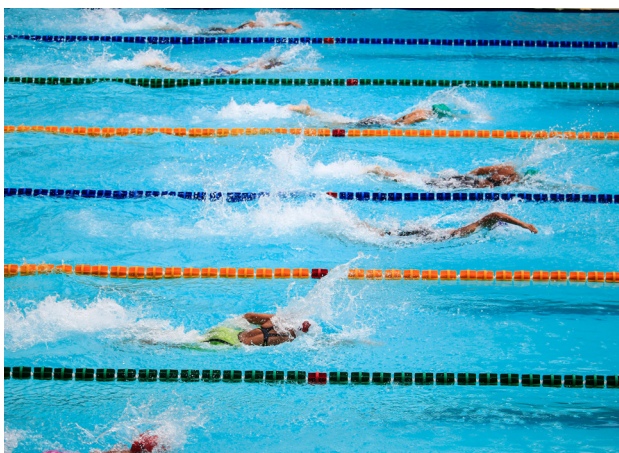
De façon générale, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant via ce cahier. Si le sujet est sensible pour l'enfant, glissez plutôt une petite lettre dans une enveloppe, le tout dans le cahier de liaison.

QUE SE PASSE-T-IL À LA PAUSE MÉRIDIANNE ?

Elle a lieu de 11h30 à 13h30.

Les enfants sont appelés par classe pour déjeuner au réfectoire, l'ordre de passage changeant tous les jours.

Des activités simples et facultatives sont proposées aux enfants par les animateurs (par exemple, yoga, danse...).



LES ENFANTS VONT-ILS TOUJOURS À LA PISCINE ?

Oui, du CP au CM2. Par tradition, c'est le lundi pour notre école. Le but est de se familiariser avec l'eau et d'y être à l'aise. Les cours de piscine ont lieu toute l'année en CP, et 6 mois pour chacun des niveaux supérieurs.

À QUELLE HEURE SE FAIT LA SORTIE ?

De façon générale, vous avez 2 choix :

- soit l'enfant sort après la fin des cours, à 16h30
- soit l'enfant reste au goûter (géré par les enseignants, de 16h30 à 17h) ET à l'étude : dans ce cas, sorties échelonnées entre 18h et 18h45.

Exception :

- le mercredi (centre de loisirs) : sortie à 10h15 OU 11h30 OU entre 13h00 et 13h30 OU entre 17h et 18h45
- le vendredi (classe) : sortie à 16h30 OU entre 17h et 18h45.



QU'EST-CE-QUE LES CLASSES TRANSPLANTÉES ?

Des classes dites transplantées (on parlait avant de « classes vertes ») sont organisées dans notre ville, en priorité pour les classes de CE1 et de CM1. Cela repose sur le volontariat des enseignants. Si des enseignants de ces niveaux ne souhaitent pas partir, d'autres niveaux de classe peuvent "postuler". Les départs en classes transplantées sont généralement annoncés par les enseignants lors de la réunion de rentrée.

Tous les voyages sont financés en partie par la mairie et en partie par les familles. Le quotient familial est appliqué. Pour avoir un ordre d'idée, en 2022/2023, des classes transplantées ont eu lieu en Vendée ou à Houlgate par exemple.

QU'EST-CE-QUE LES NAVETTES ?

La Mairie de la Garenne a mis en place un système de navettes qui permet aux enfants de se rendre au club sportif où ils ont été inscrits par leurs parents. Cette navette fonctionne notamment les mardis et jeudis à destination du stade Marcel Payen, et le mercredi à destination de la piscine. Pour en bénéficier, il faut retirer une fiche navette auprès du club sportif et ensuite s'inscrire via le guichet numérique, comme désormais pour toute prestation municipale. Pour avoir plus d'infos, contactez directement votre club sportif, ou la responsable de notre centre de loisirs.

ET ENFIN, TRUCS ET ASTUCES TOUJOURS VALABLES DEPUIS LA MATERNELLE

POUR VENIR À L'ÉCOLE

La rue du Moulin Bailly étant très embouteillée, il est difficile d'atteindre l'école et de trouver une place de stationnement. Venez à pied, ce sera une source de stress en moins, et vous pourrez partager un moment privilégié avec votre enfant.

LES POUX

Ils restent présents en élémentaire. Si votre enfant se gratte le cuir chevelu, prenez conseil auprès du pharmacien et pourquoi pas d'un parent « expérimenté ».

JEUX / JOUETS

Pour des raisons sanitaires, les jeux et jouets personnels ne sont pas autorisés à l'école.

BLOG DE L'ÉCOLE

L'école élémentaire dispose d'un blog qui est très régulièrement alimenté par la Directrice. Les familles sont invitées à le consulter régulièrement.

www.ec-marsault-lagarenne.ac-versailles.fr



Créée en 1975, L'APELGC est une association de proximité, indépendante et apolitique, elle est donc libre de ses actions et de ses choix. Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité de l'accueil de vos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, ou pour rejoindre notre association. A bientôt !

Votre équipe APELGC Marsault

Si vous souhaitez recevoir nos communications, envoyez-nous votre e-mail à l'adresse suivante :
elementaire.marsault@apelgc.org

Rejoignez-nous sur Facebook



Retrouvez d'autres informations sur notre site apelgc.org